



Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES

REMPACEMENT D'UN PONCEAU DANS LA ROUTE DU GOLF (PRÈS DU NUMÉRO CIVIQUE 516)

La Municipalité de Lac-Etchemin requiert des offres pour le remplacement d'un ponceau transversal existant sur la route du Golf (près du numéro civique 516) par un ponceau rectangulaire en béton armé de 3 m x 1 m incluant la structure de chaussée.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca (**numéro de l'avis 002-2024**). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Lac-Etchemin" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou en Ontario, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le 4 mars 2024. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres est le 11 mars 2024.

Les soumissions doivent parvenir à l'Édifice municipal de Lac-Etchemin, à l'attention de Mme Carole Provençal, Directrice des services administratifs et financiers, au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0, **avant 11 h, le jeudi 14 mars 2024**.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour et au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Municipalité de Lac-Etchemin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Lac-Etchemin, le 21 février 2024.

Patrick Lachance
Directeur général et greffier-trésorier